

KIT COMPLET SPOTS EXTERIEURS ENCASTRABLES TBTS 6 x 0,2W LED

Référence JF 8010

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

DESCRIPTION GENERALE

Système d'éclairage complet composé de 6 luminaires 12V à LEDs encastrables dans le bois et conçu pour le balisage d'emplacements extérieurs tels que terrasses, escaliers, portes ou encore fenêtres. Il comporte un détecteur crépusculaire qui allume les spots à la tombée de la nuit.

Il peut également être utilisé à l'intérieur, dans des meubles ou analogues.

COMPOSITION DU SYSTEME

- ▶ 6 spots encastrables de classe III – 12V / 0,2W LED – IP44 - convenant au montage direct sur des surfaces normalement inflammables.
- ▶ un transformateur de sécurité 230V/50Hz -12V/6 Watts - classe II – IP 44 - avec protection contre les courts-circuits et les surcharges.
- ▶ un boîtier de connexion multiconnecteurs pour le raccordement des spots.
- ▶ un détecteur crépusculaire.
- ▶ les câblage d'interconnexion avec connecteurs permettant un écartement d'environ 10 mètres entre le transformateur et le boîtier multiconnecteurs, 5 mètres entre le boîtier et chaque spot, et 5 mètres entre le boîtier et le détecteur crépusculaire.
- ▶ une notice d'utilisation.

CARACTERISTIQUES DU SYSTEME :

- Tension d'alimentation du système : 230V/50Hz
- Tension nominale des spots : 12V Très Basse Tension de Sécurité (TBTS).
- Puissance nominale : **6 x 0,2 W LED** (3 diodes électroluminescentes (LED) par spot, non remplaçables).
- Classe de protection contre les chocs électriques : classe II (ensemble du système) et classe III (spots).
- Convenant au montage direct sur des surfaces normalement inflammables.
- Spots protégés contre les projections d'eau.
- Température de surface des spots : inférieure à 40 °C.
- Transformateur protégé contre l'accès aux parties dangereuses avec un fil et contre les projections d'eau (IP 44).

INSTALLATION :

Pour procéder à l'installation et à toute intervention de maintenance, le transformateur ne devra pas être connecté à l'alimentation électrique.

- Déterminer l'emplacement des spots, du boîtier multiconnecteurs et du détecteur crépusculaire ; ce dernier ne devra pas être placé au voisinage de luminaires en fonctionnement la nuit ou de toute autre source de lumière (dans ce cas, sa fonction serait neutralisée).
Le boîtier multiconnecteurs devra être fixé sur un support vertical à une distance du sol non inférieure à 1 mètre, ses connecteurs orientés vers le bas ; il est recommandé de le fixer en un emplacement abrité des intempéries
- Au moyen d'une scie cloche, réaliser dans le support les ouvertures de diamètre 23,5 mm pour l'encastrement des spots (éventuellement, fraiser l'épaulement au diamètre 29,5mm pour affleurer).
- Faire passer le câblage des spots au travers de ces ouvertures, et les mettre en place.
Pour améliorer la tenue des spots dans leur encastrement, enduire la face interne de leur couronne d'une pâte silicone ou analogue (contrairement à une colle, ils pourront, le cas échéant, être extraits sans difficulté).
- Raccorder les spots au boîtier multiconnecteurs ; prendre garde de laisser en place les bouchons de protection sur les 4 connecteurs non utilisés de celui-ci.
- Raccorder au transformateur le câble d'interconnexion du boîtier, et raccorder à ce dernier le détecteur crépusculaire (connecteur situé sur la face latérale gauche).
- Connecter le transformateur à l'alimentation électrique et vérifier le bon fonctionnement du système ; à la lumière du jour, les spots doivent s'allumer en occultant avec le doigt le détecteur crépusculaire.

Note :

Le transformateur présente les degrés de protection contre les influences externes IP 44, ce qui signifie qu'il peut être utilisé sur une prise de courant extérieure.

Il est toutefois recommandé de l'utiliser sur une prise abritée des intempéries (par exemple, dans un abri de jardin, une véranda ou un garage),

En cas de remplacement du transformateur, et pour conserver toute sa sécurité au produit, ce composant ne devra être remplacé que par une unité identique, ou, à défaut, par un modèle présentant les mêmes caractéristiques (se renseigner au point de vente).



Les produits électriques usagés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères et devront être déposés dans les aménagements spécifiques prévus pour leur recyclage; en cas de besoin demander conseil au point de vente ou à votre mairie.